

**COMPTE RENDU DE LA COMMISSION DÉTECTION, RECRUTEMENT,
FIDÉLISATION DES ARBITRES de la CHARENTE-MARITIME DU JEUDI 07
Septembre 2017 (n°1 2017 /2018)**

Membres présents : MM. CASCARINO Georges, HURTAUD Edmond, KOUROGHLI Djamel.

Excusés : Mme DESORMEAUX Peggy, M. GRIZON Aurélien (CDA)

Absents : MM. RAGER Séverin, RICHE Jordan.

Démissionnaires : M. COPERTINO Nicolas, BENHASSOUN Djamel.

Nouveaux membres (réfèrent arbitre par secteur) :

Secteur LA ROCHELLE : *Najib AZOUAGH,*

Secteur CHATELAILLON : *Ruddy ADALVIMART*

Secteur ROCHEFORT / OLÉRON : *Edmond HURTAUD*

Secteur AULNAY : *Patrice TYDTGAT*

Secteur SAINTES : *Julien ROUX, Samuel CANOT*

Secteur ROYAN : *Gilles DUBUISSON*

Secteur JONZAC / MONTGUYON : *Éric SANCHEZ, Patrick BIZZOTTO.*

Début de la séance à 19h au siège du District de Charente-Maritime.

1- Organigramme

Le président Georges CASCARINO, après quelques interrogations personnelles, accepte de continuer sa fonction de Président de la commission

M. Edmond HURTAUD est nommé Président délégué

2- Plan de recrutement des arbitres saison 2017 2018

Le Président présente la nouvelle formule des stages initiaux de formation des arbitres. A savoir toute la partie administrative, inscription en ligne, convocation, dates des stages, documents, matériels offerts ... sont gérés par un organisme agréé FFF au prix de 120 € par inscription et par arbitre.

Les frais de repas et d'hébergement (uniquement à PUYMOYEN et au Bouscat) sont en supplémentaire du coût de l'inscription et sont d'environ de 125 €. L'hébergement dans les centres de formation n'est pas une obligation.

Le constat actuel du nombre d'arbitres qui ont renouvelé leur dossier au 31 aout 2017 est de 141 (171 en 2016 / 2017) arbitres dont 113 désignables.

Ce constat est alarmant et préoccupant.

Une concertation avec les départements 16 et 79 devrait avoir lieu avant la fin de septembre afin de mener une action commune de recrutement.

Néanmoins la commission fidélisation 17 décide de proposer au prochain comité directeur du 17 dès à présent des mesures qui, après discussion, pourront être relayées par les trois départements.

Le plan de détection, recrutement, fidélisation des arbitres 17 proposé s'écrit dans un des objectifs choisis par le comité directeur 17 lors de sa dernière élection.

DÉTECTION

- Présence de la commission dans les réunions de décentralisation, présence dans les stages de validation théorique des stages initiaux, déplacements dans les clubs.

RECRUTEMENT

- Le bon de formation de 120 € prélevé sur les comptes de chaque club en infraction au 01 février 2018, sera maintenu.
- Vu l'augmentation du coût de plus de 100 % de la formation initial d'un stage arbitral, la commission préconise la prise en charge totale des 120 € des frais d'inscription à un stage de formation initial arbitral par le district de Charente Maritime. Ceci afin de mettre en pratique la volonté du district et du comité directeur, le recrutement d'arbitres et de pallier à l'augmentation des frais de formation à la charge des clubs.

Cette mesure n'est proposée que pour l'année en cours saison 2017 / 2018 et peut être limité à un nombre maximum de stagiaires arbitres subventionnés par le district. (Les 30 premiers inscrits par exemple ...). Ainsi le district aura une visibilité sur une l'enveloppe budgétaire maximale de la subvention (aide) accordée par le district pour l'année en cours.

Cette mesure devra s'appliquer aux arbitres stagiaires féminins et masculins sans distinction. Une argumentation sera développée lors de la présentation du projet au comité directeur 17 lors de sa prochaine tenue.

FIDÉLISATION

- L'accompagnement des stagiaires arbitres dans les trois premiers pour les seniors et cinq pour les jeunes arbitres est maintenu. Les accompagnants seront désignés par la CDA.
- Vu l'arrêt constaté de trop nombreux arbitres stagiaires cette année, la commission a nommé (validation doit être faite par le comité directeur), à l'exemple de la structure des éducateurs, un arbitre référent des arbitres par secteur (voir liste au début du compte rendu). Leur mission est un suivi annuel, être pédagogue et à l'écoute des futurs stagiaires arbitres dans leur secteur délimité, que ce soit pour leurs premières interrogations, la rédaction de leurs rapports circonstanciés, carton rouge, incidents, de leur accompagnements suite à une éventuelle convocation.... Ces échanges se feront le plus souvent par contact téléphonique ou par email. Le référent pourra se déplacer sur un des matchs du stagiaire. L'arrêt des jeunes stagiaires arbitres est réel et inquiétant, un suivi plus important que les cinq premiers matchs est à suggérer et à mettre en place rapidement.
- Le challenge de l'arbitrage sera fait pour l'AG financière du district ou une réunion spéciale de la remise des trophées sera instituée prochainement.
- Afin de mettre en place ces mesures, la commission demande des moyens financiers évalués à mille cinq cents euros pour l'année 2017/2018. Un budget prévisionnel sera présenté à ce sujet.

3. Questions diverses

Le nouveau barème des sanctions des incivilités de juin 2017 est à la hausse que ce soit au niveau Fédéral ou de la Ligue. Ce qui va dans le bon sens de la protection des arbitres.

Néanmoins, la prévention et le dialogue entre les différentes familles du Football est à privilégier.

La réunion se termine à 20h 15

Présidence de séance

Georges CASCARINO

Secrétaire de séance

Edmond HURTAUD